



Parlement européen  
Rue Wiertz 60  
1047 Bruxelles

RÉF. : JWG/PC/cb

Bruxelles, le 6 juillet 2015

**20 millions d'employés des secteurs de l'éducation, de la santé et de la fonction publique réitèrent leur demande d'exclure explicitement le RDIE et les services publics du TTIP.**

Cher membre du Parlement européen,

Le mercredi 8 juillet, vous participerez au vote qui entérinera la position du Parlement européen concernant le TTIP (rapport Bernd Lange). La FSESP et le CSEE, représentant près de 20 millions d'employés de la fonction publique, vous demandent de :

- Exclure sans équivoque le RDIE du TTIP et voter, par conséquent, contre l'amendement procédant d'un compromis négocié par le Président Schulz, lequel assurerait le maintien du RDIE, mais en lui attribuant un autre nom. Réformer le mécanisme de RDIE ne résout pas ses failles. A l'instar de la CES<sup>1</sup>, la FSESP et le CSEE considèrent que le nouvel amendement au RDIE représente un pas en arrière par rapport à la position définie dans le projet de rapport de la Commission du Parlement en charge du commerce international. Il conviendrait, au contraire, d'appuyer l'amendement 40, stipulant que les différends entre investisseurs et Etats doivent être soumis aux règles nationales et garantissant que les investisseurs étrangers ne bénéficient pas d'un traitement autre que celui appliqué aux investisseurs nationaux.
- Faire en sorte que les services publics n'entrent pas dans le champ d'application de l'accord, en veillant à les exclure explicitement du texte principal. Cette revendication vise clairement l'exclusion sans ambiguïté des services publics, quels qu'en soient les prestataires. Nos 20 millions de membres représentent le personnel enseignant, les éducateurs, le personnel infirmier, les services d'incendie, les services de collecte des déchets, les services des eaux, les services de prise en charge des enfants et des personnes âgées, les services de perception des impôts, pour n'en citer que quelques-uns. Nous vous demandons également de rejeter la liste négative ainsi que toute approche « hybride », de quelque nature que ce soit. Les études européennes démontrent que les accords prônant la libéralisation des services publics sont soutenus par des entreprises privées à vocation commerciale, et non par des Etats membres ou des Parlements, que ce soit à l'échelon national ou européen.
- Renforcer le volet consacré au travail dans l'accord potentiel, en prévoyant comme condition préalable obligatoire la ratification des Conventions de l'OIT. Il est inacceptable de souscrire à un accord d'une telle importance pour des centaines de millions de travailleurs, si l'une des parties refuse de se conformer aux mécanismes mondiaux offrant un minimum de garanties. Les Etats-Unis ont refusé de signer les conventions fondamentales de l'OIT et de se conformer à ses règles.

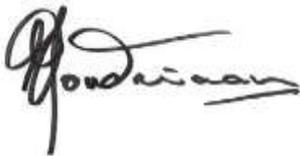
<sup>1</sup> Voir CP 03 de la CES Juillet <https://www.etuc.org/press/etuc-calls-meps-vote-against-isds-amendment#.VZZ8vzHxvcu>

- Rejeter la coopération en matière de réglementation, telle que prévue. Selon les informations qui ont été divulguées, celle-ci couvrirait également les réglementations des gouvernements non centraux, tels que les autorités locales et municipales, diverses instances de réglementation en charge des normes de qualité, de la sécurité alimentaire, de la sécurité des patients, et bien d'autres encore. Les conséquences pourraient s'avérer dramatiques et risqueraient, en outre, de porter un coup sans précédent aux principes démocratiques au sein de l'UE et aux Etats-Unis. Inclure la proposition de reconnaissance mutuelle des normes et des qualifications pour les professionnels tels que les enseignants, le personnel infirmier et les médecins, aurait de graves conséquences sur la qualité, la transparence et la démocratie.

La FSESP et le CSEE ont insisté à maintes reprises sur les points susmentionnés, d'une part en tant que membres de la CES et, d'autre part, en partenariat avec divers groupes sociétaux tels que les autorités locales et régionales, les consommateurs, les organismes environnementaux et de santé publique, les militants contre la pauvreté, les promoteurs de la justice fiscale, les ONG œuvrant en faveur de la transparence, les agoras numériques, etc. Tandis que nos membres sont de plus en plus sensibilisés aux risques que font peser le TTIP et d'autres accords comme l'AECG et l'ACS sur les travailleurs, nos familles et nos communautés, leurs inquiétudes se multiplient et se transforment de plus en plus souvent en animosité. Comme le soulignait un enseignant au cours d'une réunion : « *En l'absence de tout débat public dans mon pays, ils sacrifient la démocratie à Bruxelles. Nos parlementaires européens doivent comprendre que personne parmi les citoyens ne souhaite arriver à une telle situation.* »

En l'absence des garanties susmentionnées, sachez, Cher membre du Parlement européen, que le TTIP ne sera profitable ni aux travailleurs, ni aux citoyens européens.

Sincères salutations,



Jan Willem Goudriaan  
Secrétaire générale, FSESP



Martin Rømer  
Directeur européen, CSEE

La FSESP est la Fédération syndicale européenne des services publics représentant les travailleurs des services sociaux et de la santé, des administrations locales et régionales, et des administrations et services publics nationaux et européens.

Le CSEE est le Comité syndical européen de l'éducation représentant les enseignants de tous les secteurs et degrés de l'éducation, notamment l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement et la formation professionnels, l'enseignement supérieur et la formation des adultes.

Ensemble, nous représentons 20 millions de travailleurs. La FSESP et le CSEE sont tous deux membres de la CES et reconnus en tant que partenaires sociaux européens.

---